

LE CABARET DE KAWARA : ARENE VERNACULAIRE DE SOCIABILITE, DE REGULATION ET DE POUVOIR SYMBOLIQUE DANS LA SOCIETE SAN

Moctar Paré,

*Université Joseph Ki-Zerbo, Laboratoire de Recherche
Pluridisciplinaire en Sciences Humaines,*

Ouagadougou, Burkina Faso.

moctarfelix@yahoo.fr

Paul Kabré,

*Université Joseph Ki-Zerbo, Laboratoire Sociétés et Dynamiques
Socio-Professionnelles (LSDSP), Ouagadougou, Burkina Faso.*

kabchantt@yahoo.fr

Résumé

Cette étude explore le cabaret de Kawara comme un microcosme social révélateur des dynamiques communautaires et des pratiques culturelles locales. L'analyse se focalise sur une approche ethnographique, qui combine observations participantes et examen des interactions rituelles et symboliques. Les résultats révèlent que le cabaret dépasse la consommation de dolo, constitue un espace de rencontre et de régulation sociale où la parole et les gestes symboliques renforcent les liens communautaires et gèrent tensions et conflits. Sur le plan économique, le partage, le crédit et la réciprocité illustrent une économie morale fondée sur la solidarité et le capital social plutôt que sur l'accumulation individuelle. Enfin, le cabaret fonctionne comme une arène politique informelle, où humour, critique et dérision invitent les individus à négocier les normes et rapports de pouvoir. Il se révèle ainsi une forme endogène de société civile et de régulation communautaire.

Mots clés : *économie morale, politique, résistance, sociabilité, solidarité.*

Abstract

This study examines the Kawara cabaret as a social microcosm revealing community dynamics and local cultural practices. The analysis is based on

an ethnographic approach, combining participant observation with the study of ritualized and symbolic interactions. The findings show that the cabaret goes beyond mere consumption of dolo, serving as a space for social encounters and conflict regulation, where speech and symbolic gestures strengthen communal ties and manage tensions. Economically, sharing, credit, and reciprocity illustrate a moral economy based on solidarity and social capital rather than individual accumulation. Finally, the cabaret functions as an informal political arena, where humor, critique, and derision allow individuals to negotiate norms and power relations. It thus emerges as an endogenous form of civil society and a space for community-based social regulation.

Keywords: *moral economy, politics, resistance, sociability, solidarity.*

Introduction

Le cabaret, en tant qu'espace de sociabilité et de rencontre, joue un rôle central dans de nombreuses communautés africaines. À Kawara, un village situé dans la province du Sourou au Burkina Faso, il ne se limite pas à un lieu de consommation de dolo (bière de mil), mais constitue un véritable microcosme social où se tissent et se renforcent les liens communautaires. Le cabaret se révèle ainsi un espace multidimensionnel, à la fois social, économique et politique, où les individus naviguent entre sociabilité, solidarité et régulation des rapports sociaux dans un contexte de mutations contemporaines. Cette étude s'inscrit dans le champ de la sociologie et de l'anthropologie urbaine et rurale en Afrique, qui s'intéresse aux espaces de sociabilité informels et à leur rôle dans la structuration sociale, en prolongeant les travaux sur les lieux intermédiaires de régulation sociale et de capital social (M. Bako-Arifari 2006, S. Ouédraogo 2014).

Le cabaret peut d'abord être analysé comme un espace de sociabilité et de dynamique sociale. Il correspond à ce que M. Bako-Arifari (2006) qualifie de « lieu d'interactions et de régulations sociales », où les pratiques quotidiennes sont

marquées par des rituels, des échanges symboliques et des processus de reconnaissance mutuelle. L'étude s'insère ici dans les recherches sur les interactions sociales quotidiennes et le rôle des réseaux informels dans la circulation des normes et de la réputation. Dans un second temps, le cabaret constitue un espace de solidarité, d'économie morale et de participation communautaire. Les pratiques de partage du dolo, le crédit accordé par la dolotière et l'entraide entre membres traduisent une logique de réciprocité et de solidarité. À ce titre, l'analyse prolonge les travaux sur l'économie sociale et morale en Afrique (I. Kaboré 2007 ; S. Ouédraogo 2014), en démontrant comment ces pratiques renforcent les obligations communautaires et les systèmes de soutien mutuel, au-delà de la logique marchande.

Enfin, le cabaret apparaît comme une arène politique et un lieu de production du social. Du point de vue de A. D. Sossou (2009), ces espaces de sociabilité informelle constituent des canaux de négociation, de contestation et de subversion des normes et rapports de pouvoir. Cette étude contribue aux recherches sur la micro-politique et les formes endogènes de société civile (J. Keane 1998 ; M. Warner 2002), en illustrant comment l'humour, la parole critique et la dérision structurent des dynamiques de résistance et de gouvernance informelle.

Ainsi, cet article situe le cabaret de Kawara au carrefour de la sociabilité, de la solidarité et de la contestation, émet un cadre privilégié pour analyser les dynamiques sociales, économiques et politiques des communautés africaines, tout en enrichissant le champ théorique des espaces de régulation informelle et des pratiques sociales vernaculaires.

L'analyse dans le présent article se focalise sur une approche ethnographique, qui combine observations participantes et examen des interactions rituelles et symboliques. Il est articulé

autour de trois points centraux à savoir le cabaret comme espace de sociabilité et de dynamique sociale (I), le cabaret comme espace de solidarité, économie morale et participation communautaire (II) et le cabaret comme arène politique et production du social (III).

I. Le cabaret comme espace de sociabilité et de dynamique sociale

Le cabaret de Kawara ne se limite pas à un lieu de consommation ; il constitue un véritable cœur de la vie communautaire. C'est un espace où se rencontrent les individus, où s'échangent paroles, gestes et pratiques rituelles, et où se renforcent les liens sociaux qui structurent la communauté. Plus qu'un lieu physique, le cabaret agit comme un catalyseur des interactions collectives, propose un cadre aux habitants de partager, de discuter et de co-construire un sentiment d'appartenance.

Cette section se propose d'explorer trois dimensions essentielles de cette dynamique sociale. La première sous-section met en relief le cabaret comme lieu emblématique de la vie collective, un espace central où se cristallisent relations sociales, rencontres et solidarités. La seconde analyse le rituel de la parole et la symbolique du geste, puis explique comment la parole, rythmée par des codes corporels et des gestes codifiés, devient un instrument de communication et de performance sociale. Enfin, la troisième section s'intéresse à l'espace de confrontation entre tradition et changement, illustre comment le cabaret constitue un lieu où se négocient continuité culturelle et transformations sociales, révélant la capacité des communautés à adapter leurs pratiques et leurs normes face aux mutations contemporaines. Ainsi, cette partie met en évidence la complexité du cabaret en tant qu'espace social, à la fois

conservateur et innovant, où se jouent quotidiennement les interactions qui structurent la vie collective.

1.1. Un lieu emblématique de la vie collective

À Kawara, le cabaret ne saurait être réduit à sa fonction économique de lieu de vente et de consommation du dolo (bière de mil). Il constitue un espace nodal de la vie sociale, un cadre privilégié de production et de reproduction des liens communautaires. En ce sens, il peut être interprété à la lumière de la théorie du don développée par M. Mauss (1925) : partager le dolo engage une dynamique de réciprocité, crée une dette symbolique et consolide l'appartenance au groupe. L'échange matériel devient ainsi un échange social total, implique honneur, reconnaissance et obligations mutuelles. Le cabaret apparaît comme un « espace intermédiaire », ni strictement domestique ni institutionnel, mais situé dans une zone de sociabilité publique informelle. On s'y rend pour être vu, pour affirmer son appartenance et pour entretenir des alliances. Cette fonction renvoie aux analyses de P. Bourdieu (1980) sur le capital social : le cabaret est un lieu d'accumulation et de mobilisation de réseaux relationnels, où se jouent réputation, prestige et reconnaissance symbolique. Dans une perspective inspirée de V. Turner (1969), le cabaret peut être appréhendé comme un espace de *communitas*, moment de relative suspension des hiérarchies formelles. Autour du dolo, les distinctions sociales tendent à s'atténuer au profit d'une convivialité partagée.

Toutefois, cette égalité reste provisoire : les différences d'âge, de genre et de statut continuent de structurer les interactions, mais sous une forme plus souple et négociée. Ainsi, le cabaret san de Kawara fonctionne comme un microcosme social : il reflète l'organisation communautaire tout en constituant un lieu stratégique de médiation et de consolidation du lien social. Si le cabaret favorise le lien social

et la convivialité, il reproduit néanmoins certaines inégalités de genre, d'âge et de statut. L'apparente égalité de la *communitas* reste donc relative, et la visibilité ou le prestige acquis dans cet espace peut renforcer des hiérarchies implicites ou exclure ceux qui n'ont pas accès aux réseaux relationnels.

1.2. Le rituel de la parole et la symbolique du geste

La consommation du dolo s'inscrit dans un cadre rituel où la parole occupe une place centrale. Les coups de bâton-canne frappés au sol rythment l'énonciation et traduisent l'intensité du propos. Ce geste, socialement codifié, participe d'un langage symbolique partagé. À la lumière des analyses de C. Geertz (1973), ces pratiques peuvent être comprises comme des systèmes de symboles qui donnent sens à l'action sociale. Le geste ne se contente pas d'accompagner la parole : il la renforce et la rend performative. Dans la perspective de J. L. Austin (1962), « dire, c'est faire » : la parole prononcée au cabaret produit des effets concrets, réconcilier, accuser, conseiller, avertir. On peut également mobiliser les travaux de E. Goffman (1967) sur l'interaction rituelle. Le cabaret constitue une scène sociale où les acteurs mettent en scène leur identité. Posture, ton, rythme des frappes au sol participent d'une dramaturgie sociale. Chaque prise de parole est une performance qui engage la réputation et la « face » de l'orateur.

Cette centralité de la parole renvoie plus largement aux traditions orales africaines analysées par A. Hampâté Bâ (1960), pour qui la parole est dépositaire de mémoire et de savoir. Le cabaret devient ainsi un espace de transmission intergénérationnelle : proverbes, récits, anecdotes et conseils contribuent à la reproduction des normes sociales. En ce sens, le cabaret fonctionne comme un forum populaire informel, un espace délibératif où les tensions peuvent être exprimées et régulées collectivement.

Bien que la parole et les gestes codifiés permettent une régulation sociale et la transmission des normes, ils peuvent aussi exercer une pression normative sur les participants. L'obligation de « bien performer » ou de respecter les codes rituels peut restreindre l'expression individuelle ou marginaliser ceux qui ne maîtrisent pas ces conventions symboliques, notamment les jeunes ou les nouveaux venus.

1.3. Un espace de confrontation entre tradition et changement

Dans la perspective de G. Balandier (1967), le cabaret peut être analysé comme un lieu de « dynamique sociale », traversé par des forces contradictoires de continuité et de transformation. Il ne constitue pas un simple conservatoire de traditions, mais un espace vivant où se discutent les mutations contemporaines : scolarisation, migrations, transformations religieuses, enjeux politiques locaux ou économie monétaire. Balandier insistait sur le caractère mouvant des sociétés africaines. Le cabaret illustre cette historicité : il maintient des formes rituelles anciennes (partage du dolo, hiérarchie de parole) tout en intégrant des problématiques nouvelles liées à la modernité.

Dans une perspective inspirée de M. Foucault (1975), on peut voir dans le cabaret un lieu de production de discours sur le pouvoir et la norme. Les conversations qui s'y tiennent participent à la construction d'un savoir local sur l'autorité, la justice et la morale. Les rapports de pouvoir y sont négociés, parfois contestés, souvent réajustés. Les dynamiques générationnelles y sont également perceptibles. Les jeunes peuvent y exprimer des formes de contestation symbolique, rejoignant les analyses de J.-F. Bayart (1993) sur les modalités africaines d'appropriation et de reformulation du politique.

Le cabaret apparaît ainsi comme un véritable laboratoire social qui régule les conflits, réactualise les normes, articule tradition et modernité, et il participe à la recomposition permanente du tissu social. Il démontre que les sociétés africaines produisent, en marge des institutions formelles, des espaces autonomes de gouvernance informelle et de médiation collective. Le cabaret favorise l'adaptation aux changements sociaux et l'expérimentation de nouveaux discours, mais cette ouverture reste conditionnée par les hiérarchies locales et les normes existantes. Certaines voix critiques peuvent être étouffées, et l'espace risque de reproduire indirectement les rapports de pouvoir traditionnels tout en donnant l'illusion d'une participation égalitaire.

II. Solidarité, économie morale et participation communautaire

Le cabaret de Kawara ne se limite pas à un simple lieu de consommation ; il constitue un véritable cœur de la vie communautaire. C'est un espace où se rencontrent les individus, où s'échangent paroles, gestes et pratiques rituelles, et où se renforcent les liens sociaux qui structurent la communauté. Plus qu'un lieu physique, le cabaret agit comme un catalyseur des interactions collectives, permettant aux habitants de partager, de discuter et de co-construire un sentiment d'appartenance.

Cette section propose d'explorer trois dimensions essentielles de cette dynamique sociale. La première sous-section mettra en lumière le cabaret comme lieu emblématique de la vie collective, un espace central où se cristallisent relations sociales, rencontres et solidarités. La seconde analysera le rituel de la parole et la symbolique du geste, montrant comment la parole, rythmée par des codes corporels et des gestes codifiés, devient un instrument de communication et de performance

sociale. Enfin, la troisième sous-section s'intéressera à l'espace de confrontation entre tradition et changement, soulignant comment le cabaret constitue un lieu où se négocient continuité culturelle et transformations sociales, révélant la capacité des communautés à adapter leurs pratiques et leurs normes face aux mutations contemporaines.

Ainsi, cette partie met en évidence la complexité du cabaret en tant qu'espace social, à la fois conservateur et innovant, où se jouent quotidiennement les interactions qui structurent la vie collective.

2.1. Le partage du dolo comme facteur d'inclusion

Le partage du dolo, au cabaret de Kawara, représente un principe fondamental d'inclusion sociale. Au-delà de la simple consommation, cet acte de partage est un moyen par lequel chaque individu, indépendamment de sa capacité financière, peut trouver sa place au sein de la communauté. Loin d'être une simple transaction marchande, ce geste crée des liens interpersonnels solides, solidifiant la cohésion du groupe.

Ce phénomène s'inscrit dans une logique de *solidarité organique*, développé par É. Durkheim (1893) pour qui, la solidarité dans les sociétés modernes repose sur l'interdépendance des individus, et cette logique de coopération est particulièrement manifeste dans les sociétés traditionnelles où le lien social prime. Le partage du dolo peut ainsi être vu comme un moyen de renforcer cette solidarité par le don et le contre-don, où les individus échangent des biens, mais aussi des services et des symboles. Ce don n'est pas seulement matériel ; il a une dimension sociale qui souligne la priorité du lien social sur l'accumulation individuelle. Dans ce sens, A. Schütz (1967) émet une lecture intéressante : l'action sociale dans ce contexte ne peut être comprise qu'en tenant compte des significations

partagées, de l'expérience collective qui imprègne chaque geste. L'acte de partager le dolo devient ainsi une forme de socialité ordonnée par des valeurs communes. Ainsi, ce partage du dolo, dans sa fonction d'inclusion sociale, va bien au-delà d'une simple transaction matérielle : il renforce et maintient un tissu social où l'inclusion repose sur des principes communautaires partagés, et non sur la logique marchande.

Bien que le partage du dolo favorise l'inclusion et renforce la cohésion sociale, il repose sur des normes implicites qui peuvent exclure ou marginaliser ceux qui ne maîtrisent pas les codes communautaires ou qui ne disposent pas de relations établies. L'inclusion n'est donc pas entièrement universelle et peut reproduire des hiérarchies sociales informelles.

2.2. Crédit, confiance et hospitalité : la logique du don

Le système de crédit au cabaret repose sur une logique de confiance et de réciprocité. La doloitière qui accorde du crédit ou qui accueille un client en lui offrant une calebasse de dolo illustre la logique du don selon J. Baudrillard. Dans *La société de consommation* (1970), J. Baudrillard parle de l'idéologie du don comme étant une forme de circulation de valeurs au sein des sociétés. Ce don, loin d'être purement gratuit, crée des obligations symboliques, où le destinataire est toujours attendu à répondre, sous une forme ou une autre. Le geste d'offrir une calebasse à un nouvel arrivant au cabaret n'est pas anodin : il s'inscrit dans un système plus large de réciprocité différée, où les relations sociales sont établies sur une base d'attente implicite et de reconnaissance mutuelle. Ce système rappelle l'analyse de C. Lévi-Strauss sur le système des échanges dans les sociétés primitives, où chaque acte de don (ou de partage) devient une composante d'un réseau complexe d'échanges qui définit les rapports de pouvoir, de reconnaissance et d'intégration sociale.

P. Bourdieu (1979) offre également un éclairage utile sur les mécanismes sociaux à l'œuvre dans ce système. Selon Bourdieu, les actes de générosité et de don ne sont pas sans enjeu : ils sont des formes de capital symbolique, qui permettent à l'individu d'affirmer sa position sociale tout en renforçant sa légitimité et son pouvoir dans le groupe. Le système de crédit dans le cabaret, où la dolotière, en offrant le dolo à crédit, se place dans une position de prestige et de référence, révèle bien la circulation des capitaux sociaux qui régissent ces échanges. Cette logique de don, de crédit et de réciprocité renvoie à une conception morale de l'économie, où les règles sociales et les valeurs humaines priment sur les impératifs marchands et économiques.

Le système de crédit et de réciprocité renforce certes les liens et le prestige de certains acteurs, mais il peut également créer des obligations implicites et des tensions. Les individus se trouvent parfois contraints de répondre à des attentes sociales, ce qui peut transformer la générosité en instrument de contrôle social ou de renforcement du capital symbolique de la dolotière et des participants les plus influents.

2.3. Réseaux communautaires et gestion du quotidien

Le cabaret, à travers ses pratiques de partage, de crédit et de convivialité, incarne ce que M. Foucault (1979) qualifie de « régulations informelles » : des systèmes de gestion de la société qui ne passent pas par des institutions formelles, mais par des interactions quotidiennes et des échanges de pouvoir, de solidarité et d'affirmation symbolique. L'économie qui s'y déploie n'est donc pas une économie purement commerciale, mais une *économie morale*, où les relations humaines et les réseaux communautaires jouent un rôle central. Ce système de régulation informelle s'apparente à ce que M. Hénaff (2009) appelle une "économie des échanges symboliques". Dans *La*

sacralité du don, Hénaff explore la notion de don dans les sociétés traditionnelles comme une manière de gérer l'économie sans recourir à la seule logique marchande. Le cabaret de Kawara, en tant qu'espace social, fonctionne ainsi comme un microcosme de ces dynamiques où l'économie morale dépasse les logiques utilitaristes.

Les réseaux communautaires présents dans ce contexte sont cruciaux pour la gestion du quotidien et l'organisation des rapports sociaux. É. Pezet (2000) dans ses travaux sur les réseaux sociaux et la *solidarité* insiste sur l'importance des relations interpersonnelles dans la régulation sociale. Le cabaret devient alors une scène de régulation où les relations d'interdépendance, d'aide et de soutien mutuel prennent toute leur importance, en l'absence d'un État ou d'institutions formelles pour encadrer ces interactions. En ce sens, les mécanismes de solidarité et de réputation qui se déploient au cabaret participent à la gestion informelle du quotidien, contribuant à une forme de résilience communautaire, qui repose sur la coopération, le soutien mutuel et l'auto-organisation.

Si les réseaux communautaires et l'économie morale assurent une régulation informelle efficace, ils peuvent également reproduire des formes de dépendance et de surveillance sociale. La centralité de la réputation et des relations interpersonnelles peut limiter l'autonomie individuelle et enfermer certains membres dans des obligations communautaires contraignantes, tout en renforçant les inégalités implicites dans l'accès aux ressources et aux soutiens sociaux.

III. Le cabaret comme arène politique et production du social

Au-delà de ses fonctions sociales et économiques, le cabaret de Kawara constitue un espace politique informel, où se négocient normes, valeurs et rapports de pouvoir. Il ne s'agit pas seulement d'un lieu de convivialité, mais d'un forum populaire où les individus peuvent exprimer leurs opinions, critiquer les pratiques sociales et participer à des formes de régulation collective. Dans ce sens, le cabaret fonctionne comme une arène locale où se croisent stratégies individuelles, solidarités communautaires et contestations symboliques.

Cette section propose d'explorer trois dimensions complémentaires de cette fonction politique. La première sous-section abordera le cabaret comme « arène locale » de négociation sociale, en analysant comment les participants y discutent, ajustent et contestent les normes et hiérarchies de leur communauté. La deuxième sous-section mettra l'accent sur la parole critique, l'humour et la micro-politique, montrant comment la dérision et la métaphore deviennent des instruments subtils de contestation et d'expression des frustrations collectives. Enfin, la troisième sous-section s'intéressera à la forme endogène de société civile que représente le cabaret, en tant qu'espace de délibération, de solidarité et d'organisation communautaire qui permet aux habitants de répondre aux enjeux contemporains sans passer par les structures institutionnelles formelles.

Ainsi, cette partie met en évidence le cabaret comme un lieu où se produisent et se négocient à la fois les relations sociales et le pouvoir, offrant un cadre privilégié pour comprendre comment les dynamiques sociales, politiques et symboliques s'entrelacent au sein des communautés africaines.

3.1. Le cabaret : une « arène locale » de négociation sociale

Le cabaret de Kawara peut être appréhendé comme une « arène locale » dans le sens où il représente un lieu où les individus négocient, ajustent et contestent les valeurs, les intérêts et les statuts sociaux en dehors des institutions formelles. Cette approche trouve une résonance dans les travaux de M. de Certeau, qui analyse comment les individus, dans leur quotidien, résistent et réinterprètent les structures de pouvoir. Selon de Certeau, les espaces comme le cabaret sont des lieux de *pratiques détournées*, où les usagers ne sont pas seulement soumis aux normes sociales dominantes, mais les reconfigurent au travers de stratégies informelles.

Dans ce contexte, J. C. Scott, (1990), propose une analyse de ces « petites résistances » qui se manifestent souvent dans des espaces informels. Le cabaret devient ainsi une arène de résistance subtile, un espace où les pratiques de contestation s'effectuent à travers des échanges ordinaires, des pratiques d'hospitalité, des discussions ou des plaisanteries, permettant aux individus de réaffirmer leur autonomie vis-à-vis des structures de pouvoir plus larges. Le cabaret de Kawara devient ainsi un lieu stratégique de *négociation sociale*, où les normes, les hiérarchies et les rapports de pouvoir peuvent être remis en question, sans que cela n'entre dans une logique de confrontation violente, mais plutôt dans un processus de réajustement social informel.

Si le cabaret propose un espace de négociation et de résistance subtile, ces pratiques restent limitées par les rapports de pouvoir implicites et les hiérarchies locales. La capacité à contester ou réinterpréter les normes dépend largement de la position sociale et du capital symbolique des participants, ce qui peut restreindre l'égalité réelle des échanges et la participation de tous.

3.2. Le cabaret, un lieu de parole critique, d'humour et de micro-politique

Le cabaret est également un lieu où se déploient des formes subtiles de critique sociale. Ce phénomène peut être éclairé par les analyses de M. Foucault, qui voit dans la critique un dispositif de pouvoir et de contre-pouvoir. En effet, dans les espaces informels comme le cabaret, la parole critique émerge souvent sous des formes détournées : l'humour, la dérision, et la métaphore. Ces formes d'expression permettent aux individus d'exprimer leurs frustrations, leurs critiques et leurs désirs de changement, tout en naviguant entre les limites de la confrontation directe et de la subversion sociale.

F. Fanon, (1961), aborde la question du pouvoir en contexte postcolonial, soulignant que la parole, l'humour et la dérision sont des instruments de résistance face à la domination. Dans une situation postcoloniale, ces pratiques peuvent être vues comme des formes de *micro-politique*, où les individus, bien qu'apparemment dans une position subordonnée, utilisent la parole et les rituels pour inverser les rapports de domination. Le cabaret devient ainsi un espace où se joue une politique de la parole, un lieu où le langage et le rire deviennent des instruments de critique sociale. Les interactions au cabaret sont donc des actes politiques, même si elles ne prennent pas la forme d'une politique institutionnelle ou partisane. Ces pratiques correspondent à ce que A. Appadurai (1996) appelle les *scapes* culturels : des espaces fluides où circulent les idées, les pratiques et les formes d'expression subversives qui échappent à la formalisation des politiques de l'État.

Ainsi, le cabaret devient un lieu de *micro-politique*, un espace où la critique sociale se déploie de manière détournée, tout en cultivant la mémoire collective et les valeurs communautaires. L'usage de l'humour et de la dérision comme

instruments de micro-politique permet l'expression critique, mais ces formes indirectes peuvent aussi réduire l'impact politique réel. Les critiques restent circonscrites à l'espace du cabaret et ne se traduisent pas toujours en changement concret, tout en pouvant reproduire des mécanismes de pouvoir subtils entre participants.

3.3. Une forme endogène de société civile

Le cabaret de Kawara constitue une forme endogène de société civile, un espace informel mais structuré qui permet à la communauté de discuter, d'échanger et de formuler des critiques face aux mutations sociales et économiques contemporaines. Cette notion de société civile comme espace informel, mais néanmoins fondamental pour le développement social et politique, a été particulièrement explorée par J. Keane dans son ouvrage *La société civile* (1998). J. Keane y soutient que la société civile, loin d'être réductible à une simple sphère publique autonome, peut aussi être un espace de résistance et d'auto-organisation communautaire, souvent en dehors des cadres formels et institutionnels.

Le cabaret de Kawara, en tant que forme endogène de société civile, permet l'expression des préoccupations quotidiennes et la gestion des défis sociaux sans l'intervention directe des pouvoirs publics ou des structures étatiques. Cette fonction rappelle les analyses de N. Fraser (1997) sur les *arènes contre-hégémoniques* dans lesquelles des groupes marginalisés peuvent se réapproprier l'espace public pour discuter des questions sociales et politiques. Le cabaret permet ainsi à la communauté de s'auto-organiser, de discuter des enjeux locaux et de proposer des solutions informelles aux problèmes sociaux.

Dans ce sens, le cabaret devient une institution sociale vernaculaire, c'est-à-dire une institution sociale créée et

maintenue de manière informelle par les membres de la communauté, sans passer par le filtre des bureaucraties ou des instances formelles. C'est un espace où la délibération et la solidarité peuvent s'exprimer librement, loin des contraintes des normes imposées par les institutions politiques ou économiques. Ce type d'espace peut également être mis en perspective avec la notion de "publics vernaculaires" développée par M. Warner (2002), qui soutient que la société civile se compose de multiples publics qui se forment autour de pratiques et d'intérêts partagés, souvent en dehors des canaux formels du pouvoir politique.

Ainsi, le cabaret devient un espace privilégié où se manifestent des formes de gouvernance informelle, où les individus créent un terrain d'échange et de négociation face aux défis contemporains, sans pour autant faire appel aux institutions traditionnelles de l'État. Bien que le cabaret fonctionne comme un espace de société civile endogène et d'auto-organisation, son influence est limitée par sa non-institutionnalisation. Les décisions et débats restent informels et dépendants de la dynamique locale, ce qui peut restreindre la capacité de ces espaces à générer des transformations sociales ou politiques à plus grande échelle.

Conclusion

Le cabaret de Kawara, en tant qu'espace social, économique et politique, représente bien plus qu'un simple lieu de consommation. À travers les différentes analyses présentées dans cet article, il apparaît comme un microcosme vivant où les dynamiques sociales, les pratiques culturelles et les rapports de pouvoir se redéfinissent quotidiennement. En tant qu'espace de sociabilité et de dynamique sociale, le cabaret est un véritable carrefour de rencontres, où les individus tissent des liens solides de solidarité et où la parole, accompagnée de gestes

symboliques, devient un moyen essentiel d'expression et de régulation des rapports sociaux. Dans ce cadre, le cabaret devient un lieu où se négocient, ajustent et ajustent les normes et valeurs qui guident la communauté.

L'économie morale qui sous-tend le fonctionnement du cabaret démontre l'importance de la solidarité, de la réciprocité et du partage. Ces pratiques ne sont pas uniquement des comportements économiques, mais des expressions profondes de l'inclusion et du soutien mutuel. Le partage du dolo, la logique du crédit et l'hospitalité jouent un rôle fondamental dans l'intégration des membres au sein de la communauté, offrant ainsi une alternative aux modèles économiques marchands où l'individualisme prime. Le cabaret, à travers ces pratiques, se présente comme un espace d'échange qui dépasse la simple logique marchande pour privilégier les relations humaines et communautaires.

Aussi, le cabaret est un espace politique où se négocient les rapports de pouvoir et où les voix de ceux qui sont souvent marginalisés trouvent un terrain d'expression. Comme une véritable arène locale, il permet aux individus d'exprimer leurs frustrations, de remettre en question les structures de pouvoir et d'affirmer leur place dans la société. À travers l'humour, la dérision et la parole critique, le cabaret devient un lieu de résistance subtile et de micro-politique, où se forment des formes de société civile endogènes qui résistent aux formes plus institutionnelles de régulation sociale.

Ainsi, cet article démontre que le cabaret de Kawara est bien plus qu'un simple espace de sociabilité. Il constitue un lieu fondamental de régulation sociale, d'intégration communautaire et de résistance symbolique face aux défis contemporains. À travers ses pratiques d'échange, de solidarité et de critique

sociale, il incarne la capacité des communautés africaines à adapter et redéfinir leurs rapports sociaux, tout en offrant un cadre de délibération et d'expression qui permet de répondre aux enjeux de l'évolution sociale et politique du continent.

Bibliographie

APPADURAI Arjun, 1996. *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization*, University of Minnesota Press, Minneapolis.

AUSTIN John Langshaw, 1970. *Quand dire c'est faire*, Seuil, Paris.

BAKO-ARIFARI Mahamoudou, 2006. *L'espace public et la régulation sociale en Afrique*, Presses Universitaires de Ouagadougou, Ouagadougou.

BAUDRILLARD Jean, 1970. *La société de consommation*, Denoël, Paris.

BALANDIER Georges, 1967. *Anthropologie politique*, PUF, Paris.

BAYART Jean-François, 1989. *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Fayard, Paris.

BOURDIEU Pierre, 1979. *La distinction : Critique sociale du jugement*, Minuit, Paris.

BOURDIEU Pierre, 1980. *Le sens pratique*, Minuit, Paris.

DE CERTEAU Michel, 1984. *L'invention du quotidien : 1. Arts de faire*, Union Générale d'Éditions, Paris.

DURKHEIM Émile, 1893. *De la division du travail social*, Alcan, Paris.

FANON Frantz, 1961. *Les Damnés de la Terre*, Maspero, Paris.

FOUCAULT Michel, 1971. *L'ordre du discours*, Gallimard, Paris. **FOUCAULT Michel**, 1979. *La naissance de la biopolitique*, Gallimard, Paris.

GEERTZ Clifford, 1973. *The Interpretation of Cultures*, Basic Books, New York.

- GOFFMAN Erving**, 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne*, Minuit, Paris.
- HAMPÂTÉ BÂ Amadou**, 1960. *L'empire peul du Macina*, Mouton, Paris.
- HÉNAFF Marcel**, 2009. *La sacralité du don*, PUF, Paris.
- KABORÉ Ibrahim**, 2007. *L'économie sociale en Afrique : Pratiques et enjeux contemporains*, L'Harmattan, Paris.
- KEANE John**, 1998. *La société civile*, Fayard, Paris.
- LÉVI-STRAUSS Claude**, 1949. *Les structures élémentaires de la parenté*, Mouton, Paris.
- MAUSS Marcel**, 1925. *Essai sur le don*, PUF, Paris.
- OUÉDRAOGO Salif**, 2014. *Sociabilité et solidarité en Afrique de l'Ouest*, Éditions Africaines, Dakar.
- PEZZET Éric**, 2000. *Les réseaux sociaux et la solidarité : Un modèle de gestion du quotidien*, L'Harmattan, Paris.
- SCHÜTZ Alfred**, 1967. *The Phenomenology of the Social World*, Northwestern University Press, Evanston.
- SCOTT James C.**, 1990. *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*, Yale University Press, New Haven.
- SOSSOU Albert Désiré**, 2009. *Les espaces de résistance en Afrique : Stratégies de survie et de contestation sociale*, Éditions Nouvelles du Sud, Abidjan.
- TURNER Victor**, 1969. *The Ritual Process: Structure and Anti-Structure*, Aldine, Chicago.
- WARNER Michael**, 2002. *Publics and Counterpublics*, Zone Books, New York.